

NATIONS UNIES
HAUT COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME



UNITED NATIONS
HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

Téléfax: (41-22) 917 90 29
Télégrammes: UNATIONS, GENEVE
Téléc: 41 29 62
Téléphone: (41-22)
Internet www.ohchr.org
E-mail: nprouvez@ohchr.org



Address:
Palais des Nations
CH-1211 GENEVE 10

REFERENCE: NP

Le 28 septembre 2010

Excellence,

En ma qualité de Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales du Comité des droits de l'homme, j'ai l'honneur de me référer à l'examen du second rapport périodique de la République Centrafricaine par le Comité lors de sa 87^{ème} session en juillet 2006. À la fin de cette session, les observations finales du Comité ont été transmises à votre Mission permanente. À ce sujet, vous vous rappellerez qu'au paragraphe 22 des observations finales, le Comité avait sollicité dans un délai d'un an des informations supplémentaires sur certaines questions spécifiques ayant fait l'objet de préoccupations identifiées par le Comité (paragraphe 11, 12 et 13 des observations finales).

Les 28 septembre et les 10 décembre 2007, mon prédécesseur a écrit au Représentant permanent de la République Centrafricaine, en priant de soumettre les réponses de suivi dans les plus brefs délais. Durant la 92^{ème} session du Comité, tenue en mars 2008 à New York, mon prédécesseur eu l'occasion de s'entretenir avec une délégation de la République Centrafricaine afin d'examiner les modalités pouvant être envisagées en vue de la soumission des informations au titre de la procédure de suivi des observations finales du Comité.

Les 11 juin et les 22 septembre 2008, mon prédécesseur a également écrit à votre Mission permanente pour demander davantage d'informations sur le progrès réalisé par l'Etat partie dans la préparation de ses réponses aux paragraphes susmentionnés, ainsi que sur la date envisagée pour leur envoi. Le 25 juin 2010, j'ai écrit à votre Mission permanente, exprimant mon souhait de m'entretenir avec un représentant de la République Centrafricaine.

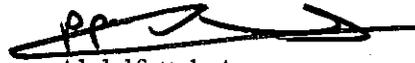
.../...

S.E. M. Léopold Ismael SAMBA
Représentant permanent de la République Centrafricaine
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
Fax : 022-788 88 85

Dans la mesure où aucun entretien n'a eu lieu à Genève durant la 99^{ème} session du Comité, et en constatant que l'information souhaitée n'avait toujours pas été reçue, je vous invite à répondre à l'ensemble des observations finales dans le cadre du prochain rapport périodique de la République Centrafricaine, attendu depuis le 1^{er} août 2010.

Le Comité espère vivement poursuivre son dialogue constructif avec les autorités de la République Centrafricaine sur la mise en œuvre du Pacte.

Veillez agréer, Excellence, l'expression de ma très haute considération.



Abdelfattah Amor

Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales
Comité des droits de l'homme